



ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME DU CALAISIS

Demande de concession de hutte

Cadre réservé à l'Administrateur responsable du secteur des huttes

Hutte n°ACMC : n° DDAF :

Je soussigné : responsable, demande le renouvellement de la
concession de hutte APMC n° pour la saison 2014/2015

Adresse : N° rue :

Code postal : ville :

Téléphone : / / / /

Permis de chasse n° : carte maritime n° :

Fait à le signature :

Autres concessionnaires :

Nom..... Prénom..... n° carte : n° permis..... signature :

Nom..... Prénom..... n° carte : n° permis signature :

Nom..... Prénom..... n° carte : n° permis signature :

Nom..... Prénom..... n° carte : n° permissignature :

Nom..... Prénom..... n° carte : n° permis signature :

Nom..... Prénom..... n° carte : n° permissignature :

Nom..... Prénom..... n° carte : n° permis.....signature :

Informations :

- Le prix de la concession 2014/2015 est fixé à 190 Euros. Nous souhaitons 1 chèque ou deux au maximum pour le paiement de la concession de la hutte libellé au nom de l'ACMC
- La demande d'inscription de nouveaux concessionnaires doit être effectuée sur le document officiel ci-joint.
- Toute modification de la concession 2013/2014 est interdite, sauf décision préalable du Conseil d'Administration.
- Date limite de renouvellement de la concession : 1^{er} Juillet 2014.
- Toute fausse déclaration entraîne la suspension de la concession.
- La concession ne sera retournée qu'à la condition que tous les concessionnaires de la hutte valident leur carte maritime de base avant le 1^{er} Juillet 2014, sauf démission (voir les articles 3 et 11 du règlement intérieur)
- N'oubliez pas d'inscrire le numéro du (ou des) permis de chasse.
- Joindre une enveloppe timbrée format 16x23 affranchie au tarif supérieur à 20 grammes, libellée à votre adresse (obligatoire).